

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Développer la science ouverte au sein de l'UBS	Objectif 1.1 : Construire une politique commune de recherche et d'innovation	SCD	Il s'agira tout d'abord de proposer à la gouvernance les éléments lui permettant de définir sa politique de science ouverte (SO) en priorisant les actions et, une fois cette politique validée par les instances, de favoriser son appropriation par la communauté des chercheurs, en mettant en place une journée de sensibilisation aux actualités et enjeux de la SO et en déployant des actions de formation adaptées. Concernant plus spécifiquement le volet "données de la recherche", nous avons besoin, pour nous permettre de déployer les formations des chercheurs en LLSHS sur Lorient et Vannes, de réaménager la salle de formation de la BU de Vannes. Pour ce faire, nous bénéficions d'une subvention de 40 000 € (FEDER), attribuée via la MSHB dans le cadre de son projet de 3datalabs bretons, somme qu'il faudra dépenser avant octobre 2024 et qui servira à l'équipement mobilier de la salle de formation de la BU Vannes.
Convention de mise en place de la Business Unit	Objectif 1.1 : Construire une politique commune de recherche et d'innovation	DRUID	La Business Unit a pour ambition de soutenir le développement de la recherche contractuelle de l'UBS au service de ses territoires. La mission principale sera d'accompagner les laboratoires et plateformes dans leurs collaborations avec le monde socio-économique. Le périmètre d'intervention de la Business Unit, intégrée à la SATT Ouest Valorisation, comprend par exemple la gestion des contrats de recherche et de prestations, de projets collaboratifs. L'objectif 2024 est de mettre en place la convention qui va lier l'UBS à la SATT et de pouvoir lancer les premières activités de la Business Unit.
Développer une culture scientifique	Objectif 1.1 : Construire une politique commune de recherche et d'innovation	DRUID	La développement de la culture scientifique relève d'une stratégie impliquant très fortement le champ « science - société ». Plusieurs axes se mettent en place : Valorisation de la recherche et de ses enjeux auprès de tous les publics et notamment auprès des scolaires : programme d'actions menées par les doctorants et enseignants-chercheurs Formation à la médiation, la communication et à la démarche scientifiques : programme de formations doctorales Mise en place d'un groupe pluridisciplinaire d'animation scientifique transversale : cette action a été initiée en novembre 2023 grâce à une réponse à AAP interne. Le groupe, composé de chercheurs de différents laboratoires (toutes disciplines confondues), se structurera en 2024 et proposera un programme d'activités. Le but est de développer une culture commune scientifique au sein de l'établissement, de mettre en cohérence tous les dispositifs en place, de répondre collectivement et consciemment aux enjeux de la recherche posés par l'UBS, et de pouvoir collaborer à des projets de recherche commun.
Améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers et mieux communiquer auprès des différents publics cibles des BU	Objectif 1.4 : Partager les bonnes pratiques et rechercher les mutualisations	SCD	Les bibliothèques universitaires sont engagées depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration de l'accueil, fondée sur le programme "Services Publics Plus" et ses 8 engagements : Dans le respect mutuel, vous êtes accueillis avec bienveillance et avez le droit à l'erreur Vous pouvez facilement entrer en contact avec vos services publics Vous bénéficiez d'un accompagnement adapté à votre situation personnelle Votre demande est traitée dans les délais annoncés Vous disposez d'une information claire, simple et accessible Vous avez accès à nos résultats de qualité de service Votre avis est pris en compte pour améliorer le service rendu Avec vous, nous agissons pour limiter notre impact sur l'environnement Afin de mettre en œuvre une politique d'accueil au plus proche des besoins des usagers, il convient d'évaluer la qualité de celle-ci via la plateforme d'auto-évaluation SP+. Cette auto-évaluation permettra de mesurer la qualité de l'accueil des bibliothèques au prisme des engagements SP+ et de mettre en place un plan d'actions correctives. L'amélioration de l'accueil passe aussi par une signalétique efficace et par une communication claire et multicanale de notre offre de services. Le 8e engagement porte sur la responsabilité en matière de développement durable et la responsabilité sociétale, enjeu porté par l'UBS.

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
EMERGE _ Université Européenne EMERGE : Empowering the Margins of Europe through Regional and Global Engagement	Objectif 3.1 : Participer à la construction de l'Espace européen de l'ESR	SAI	Le projet de partenariat auquel l'UBS participe se nomme EMERGE. Porté par l'Université de Limerick en Irlande, le consortium intègre 9 universités ayant pour particularité d'être situées en périphérie de l'Europe. EMERGE s'est donné comme objectif principal de : renforcer les capacités des territoires et des communautés situés à la périphérie de l'Europe pour contribuer à la construction d'une Europe plus équitable, plus prospère, plus durable. Le projet EMERGE permettra donc à chaque université du consortium de renforcer les liens, en formation et recherche, avec les acteurs de son territoire. Les valeurs et principes du consortium sont : • L'inclusion • La solidarité • Le développement durable • La résilience • Le multilinguisme et la diversité culturelle Université de Limerick (Irlande), Université Européenne de Flensburg (Allemagne), Université de Matej Bel (Slovaquie), Université Democritus de Thrace (Grèce), Université de Pafos (Chypre), Université de la Corogne (Espagne), Université Inland Norway (Norvège), Université Bretagne Sud et Université de Rennes 2 (France),
Mise en place d'une enquête auprès de tous les promotions de 1ère année (L1 et BUT1)	Objectif 4.1 : Renforcer le lien entre l'université et les lycées, promouvoir les différentes modalités d'accès à l'enseignement supérieur pour favoriser la réussite en première année	DE	Objectif du projet : Faciliter la réussite des étudiants (validation de la L1 ou projet alternatif abouti) Besoins : Réaliser des statistiques sur la réussite des étudiants de L1 en fonction de leur type de baccalauréat et des spécialités suivies dans le cadre d'un nouveau baccalauréat général pour identifier les facteurs de réussite en lien avec les forces et faiblesses des profils en fonction du choix de spécialité Identifier les freins et facteurs à la réussite ou à la capacité de rebondir des étudiants selon le profil pour mettre en œuvre les mesures correctives adaptées Faciliter l'individualisation des parcours Accroître l'accompagnement personnalisé des étudiants : connaître les raisons des étudiants d'avoir choisi l'UBS (participation aux JPO, aux journées d'immersion, salons...), communication sur le contrat ConPERE, suivi de la complétude des contrats, interface entre l'étudiant et le directeur d'études si besoins spécifiques exprimés par l'étudiant Projet 2024 : Proposer une enquête à destination des étudiants de Licence co-construite avec tous les acteurs de la réussite (équipes pédagogiques, services vie étudiante, Service Universitaire de Pédagogie, Scolarité Centrale, Service Commun de Documentation) pour un déploiement à la rentrée 2024 Construire des outils d'aide au pilotage pour mesurer la réussite du projet de l'étudiant en fonction des profils académiques, sociaux et territoriaux (sur les 3 campus de Lorient, Vannes et Pontivy). Comparer les indicateurs de réussite par rapport aux objectifs et orienter les actions à mener pour remédier aux écarts. Accompagner les équipes pédagogiques dans la formalisation de l'individualisation des parcours (déploiement des contrats ConPERE) : faciliter le suivi et l'interface équipe pédagogique/équipes de chargés d'orientation du SUIOPE prévenir les décrochages ou les difficultés rencontrées et les prendre en compte plus rapidement. Formaliser les dispositifs d'accompagnement à la construction du projet professionnel en faveur d'une réorientation avec la mise en place d'un d'engagement tripartite (Étudiant-Enseignant référent- SUIOPE via ConPERE)
APC : Finalisation des référentiels, mise en place d'un GT traitant de l'évaluation	Objectif 4.2 : Enrichir et soutenir la formation par l'innovation pédagogique, par l'approche par compétence et diversifier les modalités d'apprentissage dont l'alternance	SUP	Mise en place du GT "Évaluations des connaissances et des compétences" Finalisation des référentiels : Accompagnement des équipes pédagogiques à la rédaction des référentiels de compétences et appui à la réalisation des contenus pour les blocs transversaux Organisation d'une journée dédiée à l'APC avec intervention d'experts

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Hybridation & pédagogies	Objectif 4.2 : Enrichir et soutenir la formation par l'innovation pédagogique, par l'approche par compétence et diversifier les modalités d'apprentissage dont l'alternance	SUP	Accompagnement à la création d'enseignements hybrides en particulier dans le cadre du projet CMA Cyberskills4all porté à l'UBS par l'école d'ingénieurs (micro-certifications) Mise en place d'actions à destination des étudiants sur de la méthodologie de travail universitaire (en particulier ateliers lors des journées d'accueil de rentrée) (25 k€) Mise en place d'un plan de développement de la pédagogie. (20 k€)
Professionnalisation des acteurs de formation professionnelle au sein de l'Université	Objectif 4.2 : Enrichir et soutenir la formation par l'innovation pédagogique, par l'approche par compétence et diversifier les modalités d'apprentissage dont l'alternance	DE	Création de 10 groupes de travail pilotés par la Direction de l'enseignement/ SFPA et associant systématiquement les chargés de développement et les directeurs administratifs de composantes (DAC), puis selon les thématiques, tous les acteurs travaillant de près ou des loin sur la formation professionnelle: les gestionnaires de composantes, les enseignants, les services SUP, DAF, Agence comptable, ...ces groupes de travail ont démarré en octobre v2023 et d'écarteront jusqu'en décembre 2024 avec un bilan de mi parcours en juin 2024. Les thématiques sont les suivantes: DU et formations courtes, circuit de la recette, reprise d'études, émargement, pédagogique de l'alternance, communication, prévention des décrocheurs, lien avec les OPCO, individualisation des parcours, circuit de signatures, harmonisation des pratiques des gestionnaires, prévention des apprentis sans contrat, micro-certifications. L'objectif est de produire systématiquement un livrable charté et validé, éventuellement dans les instances et d'en assurer une large diffusion, en vue de favoriser l'innovation pédagogique et la sécurisation de la recette.
Projet de création de l'IAE Bretagne Sud et d'une composante droit et science politique	Objectif 4.3 : Proposer une offre de formation ambitieuse et cohérente tenant compte des besoins du territoire	DE	Le réseau IAE France, qui réunit les Ecoles Universitaires publiques de management, a validé la candidature de l'UBS le 5 juillet 2023. L'Institut de Management de l'Université de Bretagne Sud (UBS), futur IAE Bretagne Sud, devient ainsi le 38ème membre de ce réseau d'excellence. Il s'agit en 2024 de: - préparer la création de la composante IAE Bretagne Sud (passage en BPI au 01/09/2024) - obtenir la certification Qualicert (conduite de l'auto-diagnostic, audit blanc, audit final). En parallèle, il s'agit d'accompagner la création de la nouvelle faculté de droit et science politique. Grâce à une méthodologie de projet déjà éprouvée en 2023, des groupes de travail se réunissent hebdomadairement afin de préparer les travaux du CSA, du CA et d'une présentation au CNESER du mois de mai 2024. Il s'agira aussi d'accompagner les équipes pédagogiques dans la construction d'une offre de formation renforcée en vue d'une ouverture à partir de 2025/26 (Master MAE pour l'IAE, licence droit parcours science politique).
Accompagnement du développement progressif d'une filière STAPS	Objectif 4.3 : Proposer une offre de formation ambitieuse et cohérente tenant compte des besoins du territoire	DE	L'Université a la volonté de développer progressivement une filière STAPS. Elle a inscrit cet objectif dans son contrat. Elle souhaite en faire un élément clé de sa stratégie de réponse aux besoins du territoire, articulé avec ses thématiques de recherche notamment en lien avec les sujets du handicap, de l'autonomie et de la qualité de vie. La première rentrée de certaines formations accréditées de cette filière STAPS aura lieu en septembre 2024. L'université accompagne ce développement avec ses ressources propres, l'aide de l'État au travers du contrat d'objectif de moyens et de performance, avec le soutien du MESR et celui de l'agglomération de Lorient.

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Espaces sport, vie étudiante culturelle à Lorient	Objectif 5.1 : Agir en faveur du bien-être, de l'intégration, de l'accompagnement et de l'épanouissement de chaque étudiant	DAICD	Le projet consiste à réhabiliter totalement le gymnase désaffecté de Kerjulaude à Lorient pour y aménager un espace multi-usages de près de 400m2, une salle de musculation de 140m2, une salle de danse de 190m2, ainsi que des vestiaires. Cette opération vise à répondre aux manques que l'UBS connaît jusqu'à présent en la matière. Elle intègre le rachat du gymnase fin 2022, anciennement propriété de Lorient-Agglomération, par l'Université. Le coût global de l'opération est valorisé à hauteur de 2,4M€, mobilisant des fonds CVEC ainsi que les fonds propres de l'UBS. Les travaux ont débuté mi-2023. L'année 2024 sera consacrée à l'achèvement des travaux de réhabilitation, avec un objectif de mise en service au 4ème trimestre 2024. Tous les fonds nécessaires à l'opération bâtiminaire ont été mis en place sur les budgets 2023 et antérieurs.
Mise en œuvre du Schéma Directeur de la Vie Etudiante	Objectif 5.1 : Agir en faveur du bien-être, de l'intégration, de l'accompagnement et de l'épanouissement de chaque étudiant	DVEC	Le Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie des étudiants et de leur bien-être. Les grandes thématiques retenues sont le fruit d'une vaste enquête, d'une longue phase de concertation et de construction avec les étudiants et s'inscrivent dans une large dimension territoriale. Après validation du SDVE dans les instances en décembre 2023, la DVEC débutera en 2024, le déploiement des 4 axes stratégiques suivants du schéma: Axe 1 : Accueil, Inclusion et Solidarité Axe 2 : Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Engagement Axe 3 : Tiers-Lieux pour une diversité d'usage Axe 4 : Bien-être et épanouissement au service d'une santé globale
Structurer le PEPsh dans le cadre de la réforme Service de Santé Etudiante	Objectif 5.2 : Santé et handicap	DVEC	L'objectif est de mettre en place la réforme SSE en conformité avec les décrets et textes réglementaires à paraître. Pour ce faire et en fonction de la publication des décrets et textes réglementaires relatifs à cette réforme, il est proposé que le projet s'étende de 2023 à 2025. Un comité de pilotage et un comité technique ont été mis en place afin : - d'analyser les missions et les coûts complets du PEPsh au vu des nouveaux textes réglementaires et de proposer, le cas échéant, une étude de faisabilité et une nouvelle organisation ; - de faire état des impacts financiers et administratifs relatifs à cette nouvelle organisation et de prendre attache, éventuellement, auprès des services centraux et/ou communs de l'établissement pouvant être concernés ; - de mettre en place une démarche de territorialisation dans le cadre de la promotion de la santé des étudiants Livrables attendus : Un projet de service s'inscrivant dans la durée et permettant de prendre en compte les attendus de la réforme, incluant une charte et un protocole de travail. Les moyens mobilisés concernent : Financement d'un poste de médecin directeur obtenu par la SCSP dans le cadre de la réforme SSE Demande de déménagement et/ou création d'un espace soin/santé en lien avec l'ARS
Label DDRS	Objectif 5.3 : Mettre en œuvre un plan de Transition Écologique et Sociétale :	DDRS	L'Université s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa politique DDRS et tente d'obtenir le label DDRS en 2024. Le plan climat-biodiversité et transition écologique du MESR a d'ailleurs pour objectif 25% des établissements labellisés en 2024. Une phase d'auto-diagnostic a permis de faire un point sur notre réalité en terme de DDRS. Le travail final avec les services impliqués va permettre une collecte des données montrant l'engagement de la gouvernance en faveur du DDRS, axe majeur de la stratégie de l'établissement.
Schéma directeur DD-RSE	Objectif 5.3 : Mettre en œuvre un plan de Transition Écologique et Sociétale :	DDRS	L'université a décidé de construire son Schéma Directeur DD-RSE en 2024, comme le préconise la MESR. Pour cela, la mission DDRS va piloter la construction du SD DDRSE en lien avec tous les services de l'université, du fait du caractère global et transversal de son objet. Une alternante a été recrutée pour aider à la construction de ce schéma.

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Etude sur l'évolution de la téléphonie fixe	Objectif 5.3 : Mettre en œuvre un plan de Transition Écologique et Sociétale :	DAICD	Une réflexion sur l'évolution de la solution actuelle de téléphonie fixe est à mener pour mesurer les axes d'évolutions en termes d'adéquation aux besoins des utilisateurs et de prise en compte de la transition DRS.
Maitrise des dépenses énergétiques	Objectif 5.3 : Mettre en œuvre un plan de Transition Écologique et Sociétale :	DAICD	Les prix unitaires de l'énergie connaissent une très forte inflation depuis début 2022. Ainsi, la charge énergétique de l'UBS (chauffage + électricité) était de 1M€ en 2021, de 1,35M€ en 2022 et atteindra 1,95M€ en 2023, alors que nos consommations diminuent du fait des travaux lourds de rénovation énergétique menés sur notre patrimoine sur les dernières années. Se rajoutant le risque de pénurie d'énergie sur l'hiver 2022/2023 au niveau national, un plan de sobriété énergétique a été établi par l'Université fin 2022, visant à réduire collectivement nos consommations et mobilisant tous les acteurs (personnels et étudiants) aux écogestes. Une première série d'actions de ce plan a été mise en place depuis fin 2022, portant en particulier sur la détermination la plus serrée des périodes de chauffe, l'optimisation des consignes générales de chauffage et d'éclairages extérieurs, la mise à l'arrêt des chauffe-eau pour lave-mains et des climatisations de confort, ainsi que la poursuite de réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des sites. Par contre, d'autres types d'actions demandent des moyens humains complémentaires pour pouvoir être menés, comme la réalisation d'une cartographie des réseaux de chauffage/ventilation pour pouvoir ensuite optimiser les zones chauffées/ventilées en fonction de l'occupation des locaux (ou en lien avec le regroupement d'activité sur certaines zones). La capacité à réaliser ces missions sur l'exercice à venir repose sur l'aboutissement de l'embauche d'un "technicien en gestion des énergies" dont les différents processus de recrutement déjà entamés n'ont jusqu'à présent pas abouti (le financement du poste ayant été obtenu au DSG 2022)
Etablissement d'un plan d'entretien et de développement DD-RS des espaces extérieurs de l'UBS	Objectif 5.3 : Mettre en œuvre un plan de Transition Écologique et Sociétale :	DAICD	La DAICD gère directement les espaces verts des sites de l'UBS (hors IUTs et ENSIBS-Lorient). Elle souhaite assurer cette exploitation dans une pleine dynamique DD-RS, dont le souci d'accompagner le plus possible le développement de la biodiversité sur nos différents sites. Dans ce cadre, l'année 2023 a ainsi été l'occasion d'engager une première démarche de fauche tardive sur nos espaces verts. Mais d'autres actions/organisations envisagées sont à mettre en place (définition des hauteurs de coupe de l'herbe en fonction des saisons, plantations à effectuer et abris à installer pour ramener des insectes et des oiseaux, fixation des périodes de réalisation des différentes actions d'entretien...). La présente action consiste à établir, en associant des collègues intéressés à la démarche, un plan d'entretien et de développement DD-RS des espaces extérieurs de l'UBS, reprenant les différents points évoqués ci-avant. Pour se faire, la DAICD s'appuiera sur son futur chargé DD-RS dont la création de poste par repyramidage d'un actuel poste de C en B a été retenue sur la campagne d'emploi 2024
Contrôle interne budgétaire	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DAF	Action : Mise en place d'un ensemble de dispositifs formalisés, permanents et articulés entre eux tels que : identification des risques budgétaires et financiers, élaboration puis mise à jour d'une cartographie des risques par processus, définition d'un plan d'action associé et participation à sa mise en œuvre construction du dispositif du CIB Objectif Améliorer la maîtrise des risques financiers par la mise en place d'un contrôle interne budgétaire au sein de l'UBS Résultat Disposer d'un plan de contrôle interne budgétaire avec cartographie des risques et actions correctives associés.
Déploiement SIFAC-Infinoe	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DAF	Déploiement et finalisation du module Infinoe dans SIFAC pour la remontée en temps réel des indicateurs financiers et budgétaires de l'établissement au ministère. Les moyens engagés sont les équipes de la DSI, de la DAF et les infrastructures de l'université de Rennes. Un avenant financier de la convention avec cette dernière est à prévoir.
Parapheur électronique	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	Pilotage	Finalisation de la stabilisation de l'application en cours fin 2023. L'expérience acquise sur cette solution permet une meilleure définition des attendus de l'établissement et met en évidence la nécessité d'évaluer des solutions alternatives. La MOA est la DGS.

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Sécurité des systèmes d'information	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DSI	En cohérence avec la gouvernance de la SSI désormais en place et en continuité avec les premières actions lancées en 2023, un volet important d'actions seront lancées : souscription à un service d'investigation et de réponse à incident première mesure de mises en place d'un PCA-PRA expérimentation d'un politique de vérification de conformité des postes individuels se connectant au réseau UBS
Offre de service audiovisuelle	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DSI	En cohérence avec le schéma directeur audiovisuel l'offre de service de la DSI en matière de captation/réalisation/production de ressources va être renforcée. Il s'agit de compléter l'offre de service de communication. La condition préalable est la réussite du recrutement actuel de l'IGE audiovisuel de la DSI. Le volet principal de l'offre de service de la DSI reste le pilotage et l'animation de projets de rénovation ou création d'installations et d'infrastructures audiovisuelles.
Projet de transformation de la gestion des frais de déplacements au sein de l'UBS	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DAF	Ce projet de transformation va impliquer un travail concerté de l'ensemble des acteurs concernés par les déplacements professionnels. Cela passera notamment par : - Réalisation d'un état des lieux de la gestion des déplacements à l'UBS (nombres de gestionnaires, nombre de missions, typologie des missionnaires) - Production d'un diagnostic de la situation conduisant à des préconisations - Conception du projet avec formalisation de l'objectif - Planification du projet, avec étapes identifiées pour atteindre l'objectif
Système d'information de la recherche	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DRUID	Le travail a été initié en 2023 par l'intégration, de manière expérimentale, du logiciel File Maker dans les process de pilotage. L'objectif 2024 est de compléter la base de données, d'intégrer l'ensemble des données liées aux contrats de recherche menés à l'UBS. En parallèle, un travail est engagé avec le groupe RPE, rattaché au cabinet, afin d'identifier les modes de partenariats en cours et proposer une cartographie des partenariats de l'université. La mise en place d'un système d'information (SI) nécessite de penser les briques de ce SI afin de répondre à toutes les sollicitations de relevés d'indicateurs, en lien avec les activités diverses des unités de recherche. Cela permettra, à terme, de dresser annuellement un inventaire des subventions et de contrats de recherche accordés des chercheurs, mais aussi, par exemple, des activités de publications, etc. 2024 sera une année consacrée au diagnostic de la gouvernance de la recherche, de son organisation, de ses processus. L'objectif est ainsi de poser les briques du SI.
Modernisation des outils de l'alternance (émargements et livret électronique de l'alternant)	Objectif 6.1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage	DE	Urbanisation des outils APOGEE/ADE/SOWESIGN pour permettre l'émargement dématérialisé afin de le fiabiliser, rationaliser le suivi de l'alternance, sécuriser les recettes de l'alternance, améliorer l'expérience utilisateur. Permettre une large utilisation des outils sans ressaisie par les composantes dès la rentrée 2024/25. Expérimentation en 2024 du livret électronique de l'apprenti (STUDEA) afin de permettre un meilleur suivi par les enseignants, homogénéiser les pratiques. Objectif: généralisation de STUDEA à la rentrée universitaire 2024/25.

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Stabilisation du modèle économique de la recherche	Objectif 6.2 : Assurer l'équilibre du modèle économique	DRUID	De manière collaborative entre l'équipe du contrôle de gestion, la DAF et la DRUID, l'objectif est de définir un modèle économique de la recherche viable et pérenne pour l'université elle-même, ses unités de recherche et ses services. Le travail s'est initié en 2023 avec la nécessité de mieux maîtriser définir et maîtriser les coûts complets. Pour renforcer les outils et les indicateurs de pilotage économique et financier, la DRUID travaille, en parallèle, à la mise en place de briques contribuant au systèmes d'information de la recherche et une meilleure gestion des contrats. Ce modèle économique est un élément d'accompagnement stratégique au développement des activités de recherche. Nous visons une cohérence de la ressource financière et de la stratégie recherche et innovation. Cela favorisera également l'autonomie de l'établissement et de ses unités de recherche par rapport à la dotation publique notamment. En effet, dans l'objectif de développement des contrats et activités de recherche qui passe 3 principaux types de financements : contrats de recherche publics nationaux (et évolution du précipt) contrats de recherche publics européenscontrats de recherche privés et prestations de services l'objectif 2024 est de définir un modèle économique stable.
Consolider les actions favorisant la qualité de vie et les conditions de travail dans le cadre de la stratégie DD-RS et mettre en place un baromètre social	Objectif 6.3 : Développer une politique RH stratégique et maîtrisée	DRHRS	L'Université Bretagne Sud s'est engagée, dans le cadre de sa politique globale de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, dans une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS). L'objectif consiste à réduire l'exposition aux facteurs de RPS (intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, autonomie et marge de manœuvre, rapports sociaux et reconnaissance au travail, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail) afin de protéger la santé mentale des personnels de l'UBS. Cette démarche, pilotée par le VP-RH, s'appuie sur un comité de pilotage constitué de représentants des personnels et de l'administration chargés notamment de valider la démarche projet et de définir un programme d'action de prévention des RPS sur la base d'un diagnostic et de propositions. Une psychologue du travail a ainsi été sollicitée pour réaliser un premier état des lieux sur la base d'une enquête en ligne. L'outil SATIN, qui est le fruit d'une collaboration de plusieurs années entre l'INRS et le laboratoire de psychologie de l'Université Nancy 2 a été choisi pour réaliser cette enquête. Il comprend différentes rubriques : questions d'identification, de santé perçue, d'exigences du travail et d'auto-évaluation des capacités, de perception et d'évaluation de l'environnement de travail, d'appréciation générale du travail. Plus de 57% des personnels y ont répondu en janvier 2023. Les résultats de ce diagnostic ont permis de définir les principaux axes du futur plan de prévention des RPS sur lequel le comité de pilotage travaille actuellement à en préciser les objectifs opérationnels. La gouvernance a souhaité poursuivre cette démarche de suivi de ces indicateurs en renouvelant cette enquête en 2024 et ce, afin de nourrir la réflexion sur l'élaboration du plan de prévention. Toutefois, dans le cadre des échanges qui ont eu lieu au sein du comité de pilotage, il est apparu préférable de mettre en œuvre ce baromètre tous les 2 ans plutôt qu'annuellement pour éviter une forme de lassitude des personnels à y répondre et de laisser le temps nécessaire pour valider le plan de prévention et initier sa mise en œuvre. Les principales actions envisagées en 2024 consisteront à : - concerter et communiquer le plan de prévention des RPS de l'UBS ; - expérimenter une méthodologie d'analyse de situations de travail au sein d'unités de travail représentatives de l'Université Bretagne Sud (laboratoire de recherche, composante, service administratif) permettant d'identifier et d'évaluer les facteurs de RPS et de les prévenir le plus en amont possible ; - accompagner les personnels d'encadrement en matière de prévention des RPS ; - initier la mise en œuvre du plan de prévention des RPS et en particulierpréparer la diffusion du prochain baromètre RPS ;
Création du pôle data-sciences et cyber-sécurité de Vannes		DAICD	Le projet de création du pôle data-sciences et cyber-sécurité de Vannes est financé par le CPER 2022-2027, et sa maîtrise d'ouvrage est assurée par GMVA. Cette opération est entré en phase d'étude de conception début 2023, après la désignation de son maître d'œuvre. L'UBS travaille en lien étroit avec GMVA à la définition du projet pour être en adéquation avec ses besoins.L'année 2023 a été consacrée aux études d'avant-projetavec, en lien avec la DSI, la mobilisation des futurs usagers du site (IUT de Vannes et ENSIBS), autour de la DAICD, pour assurer l'accompagnement du maître d'ouvrage dans les études de définition fine du projet L'année 2024 sera consacrée à l'établissement des dossiers de consultation d'entreprises et le démarrage des travaux.

Intitulé de l'action	Objectif du contrat	Porteur	Description
Proposer une politique documentaire adaptée aux besoins de l'enseignement et de la recherche		SCD	La politique documentaire d'un établissement guide l'acquisition, la gestion, et la mise à disposition des documents. Elle définit les principes directeurs permettant de constituer et de maintenir des collections répondant aux besoins spécifiques des utilisateurs, et assure donc la pertinence des collections par rapport aux spécificités de l'université et à ses objectifs, notamment en matière de rayonnement de la recherche, de liens avec le territoire, de développement d'enseignements de qualité... L'actualisation de la politique documentaire du SCD passe par plusieurs actions à mener : Rédaction et validation d'une charte de politique documentaire par les instances concernées ; Rédaction de plans de développement des collections par grands domaines, afin de décliner la politique documentaire dans toutes les disciplines et spécialités de l'université ; Réflexion sur les moyens financiers pour mettre en œuvre la politique documentaire et faire correspondre l'ambition aux moyens assignés.
Rayonnement du Centre de langues		DE	Développer en 2024 des actions de communication pour permettre la visibilité du centre de langues de l'université et développer le nombre d'inscrits dans les nouvelles formations (DU Études françaises et DU passerelles) : - promotion du centre de langues sur le réseau de l'ADCUEFE - projection d'un film "Même si tu vas sur la lune" avec les cinéville de Vannes et Lorient (projet en partenariat avec le réseau Mens) En interne : - développement d'une offre de formation en français sur objectif universitaire (FOU) en lien avec l'ADCUEFE - proposer des ateliers de conversation anglaise pour tous les personnels volontaires - proposer des formations en langue anglaise pour les personnels qui en ont besoin dans le cadre professionnel (inscrit dans leur fiche de poste ou sur demande du chef de service).